



Réalisons
l'objectif de
2 0 1 0

Réf.: SCBD/BCH/KGM/55988

Le 3 octobre 2006

NOTIFICATION 1

Nouvelles caractéristiques du Centre d'échange pour la prévention des risques biotechnologiques Septembre 2006

Comme vous le savez, le Secrétariat déploie des efforts continus afin de faciliter un meilleur accès et une meilleure utilisation du Centre d'échange sur la prévention des risques biotechnologiques (BCH). Conformément à la Décision BS-III/2 de la troisième réunion de la Conférence des Parties à la Convention siégeant en tant que réunion des Parties au Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques (COP-MOP) sur l'échange d'informations, et conformément au programme de travail pluriannuel du BCH adopté à COP-MOP-2, j'ai le plaisir de vous annoncer un certain nombre de nouvelles caractéristiques accessibles via le portail central du Centre d'échange pour la prévention des risques biotechnologiques (<http://bch.biodiv.org/>), qui est un complément à la nouvelle base de données d'organismes lancée récemment.

Certaines des nouvelles caractéristiques incluent :

- Une nouvelle section sur l'échange d'informations, qui donne un meilleur accès au Centre de documentation pour la prévention des risques biotechnologiques, le Répertoire d'organisations en prévention des risques biotechnologiques lancé récemment, et la base de données de profils de pays qui, en un coup d'œil, donne un sommaire de l'information enregistrée par chaque pays dans le BCH;
- Un nouveau moyen de faire une recherche 'globale' de décision, i.e. rechercher tout type de décision et de déclaration d'un seul coup, et de l'information concernant l'enregistrement d'essais sur le terrain non couverts par la procédure d'accord préalable en connaissance de cause;
- Fonction d'aide étendue, dont de nouvelles explications et aides à la recherche, la possibilité de faire une recherche dans le Portail central du BCH ainsi que les sites web nationaux qui ont été enregistrés dans le BCH, et l'accès à des modules de formation développés sous l'égide du projet de renforcement des capacités pour le BCH du PNUE-GEF;
- Une nouvelle section sur l'établissement des rapports, qui permet un meilleur accès aux rapports annuels sur les opérations du BCH, les rapports annuels sur les opérations de la liste des experts,

1 Cette traduction n'est pas officielle, c'est une courtoisie du Secrétariat

À l'attention des correspondants nationaux pour le Centre d'échange du Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques

Copie à l'attention des correspondants nationaux pour le Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques

Copie à l'attention des correspondants nationaux là où un correspondant pour le Protocole n'a pas été désigné

Copie à l'attention des correspondants de la liste du Centre d'échange

ainsi que les rapports nationaux intérimaires concernant le Protocole sur la prévention des risques biotechnologiques;

- Nouvelles fonctions de recherche et des instructions pour l'utilisation du lexique multilingue et du vocabulaire contrôlé ; et
- Des modèles uniformes mis à jour pour rapporter les informations au BCH.

Des liens vers chacune de ces fonctions sont disponibles via la page des nouvelles du BCH à <http://bch.biodiv.org/news/news.shtml>.

Je voudrais profiter de cette occasion pour remercier tous les gouvernements et les organisations qui rendent leurs informations disponibles via le BCH. Je vous encourage à transmettre au Secrétariat vos commentaires et suggestions pour l'amélioration du Centre d'échange pour la prévention des risques biotechnologiques en utilisant l'adresse électronique bch@biodiv.org, ou à contacter Kirsty Galloway McLean directement (tél.: +1 514 287-7039).

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma parfaite considération.

[original signé en anglais]

Ahmed Djoghlaif
Secrétaire exécutif